



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON

RENTRÉE SCOLAIRE 2024

CANDIAC, le 28 août 2024 – La Régie intermunicipale de police Roussillon vous informe qu'à compter du 29 août, les élèves de la région réintégreront les différentes écoles du secteur. Pour assurer leur sécurité, nous serons présents aux abords des écoles mais, nous avons besoin de votre collaboration pour adopter des comportements prudents. Gardez en tête les conseils de sécurité suivants :

Aux automobilistes :

- Respectez les limites de vitesse dans les zones scolaires ;
- Respectez les feux clignotants des autobus scolaires;
- Respectez les indications des brigadiers scolaires;
- Portez une attention particulière aux enfants-marcheurs qui se trouvent aux abords des rues et trottoirs;
- Soyez attentifs aux panneaux de signalisation près des débarcadères;
- Respectez les zones de débarquement des élèves près des écoles.
- Respectez les traverses pour piétons particulièrement près des écoles.

Aux parents, rappelez à vos enfants les règles de sécurité suivantes :

- Traverser la rue à l'intersection et aux traverses pour piétons s'il y a lieu :
- Se rendre directement de la maison à l'école, et vice-versa;
- Ne pas parler aux inconnus, ni aller près de leur voiture;
- Respecter les règles de la circulation en vélo.
- Respecter les indications et directives des brigadiers scolaires et des chauffeurs d'autobus;

Saviez-vous que la Régie intermunicipale de police Roussillon offre une formation annuelle à chacun des brigadiers ? Leur sécurité et celle des enfants est notre priorité, raison pour laquelle nous avons bonifié leur formation. Il est donc possible que vous constatiez des changements dans leur méthode de travail. Ainsi, nous souhaitons améliorer la sécurité des enfants et des brigadiers.

La circulation aux heures de pointe est aussi un enjeu qui nous préoccupe. Pour que la circulation soit plus fluide, il est enseigné aux brigadiers d'attendre la présence de plusieurs enfants avant de les faire traverser. Nous demandons donc aux parents et aux élèves de respecter leurs consignes puisque cette méthode aura des impacts positifs sur le réseau routier.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON

Dès le 29 août 2024, les policiers seront davantage présents aux abords des écoles afin de prévenir les comportements fautifs et faire respecter les lois et règlements en vigueur.

Le 29 août 2024, aura également lieu une conférence de presse organisée par le service de police afin de présenter le projet : « La sécurité aux abords des écoles, une responsabilité partagée ! ».

Afin d'augmenter l'efficacité de nos surveillances, la Régie sollicite votre participation en dénonçant les actions imprudentes dont vous êtes témoin près des écoles. Vous pouvez le faire en composant le 911 et si vous jugez que la situation n'est pas urgente, veuillez composer le 450 638-0911.

-30-

Section relations médiatiques
514 918-4483

Communiqué: 2024-027